

Réf: Dossier N° 120976

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DELOG CONSTRUCTION SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody riviera 2 Vers école de police de Cocody, rond point de la Riviera 2, derrière la pharmacie de la Riviera 2 dans la cité universitaire de la Riviera 2, bâtiment D2 au rez de chaussée, Lot 467, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 06/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DELOG CONSTRUCTION SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- L'achat et la vente de tous matériaux de construction

- Toutes prestations liées à la construction
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan cocody riviera 2 Vers école de police de Cocody, rond point de la Riviera 2, derrière

la pharmacie de la Riviera 2 dans la cité universitaire de la Riviera 2, bâtiment D2 au rez de chaussée, Lot 467, Ilot 48

Dirigeant(s) : M DIABAGATE LOGOSSINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03913 du 12/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31040/GTCA/RC/2022 du 12/07/2022

